

l'Alzon; elle est assez bien bâtie et bien percée. Le pays qui l'entoure, entrecoupé de prairies, de vignobles, de bouquets de bois, d'habitations disséminées, offre une vue enchanteuse; bibliothèque, cabinet de physique; quais et ponts sur l'Aveyron, promenades; fabrique de toiles grises et d'emballage; ouvrages en cuivre jaune; tannerie, papeterie; nombreuses forges à cuivre rouge aux environs; commerce de blés, vins, bestiaux; chènevis, 9,540 h. L'arr. est divisé en 7 cant.: Asprière, Aubin, Monthaxens, Najac, Rieupeyroux, Villefranche et Villeneuve; 137 comm.—V.-S.-Phal, vg., Yonne; arr., 5 l. O. et poste de Joigny, cant. de Charny. 835 h.—V.-sur-Cher, Loir-et-Cher; arr., 2 l. S. et poste de Romorantin, cant. de Menneton. 595 h.—V.-sur-Saône, v., Rhône, chef-l. d'arr. et de cant., 7 l. N. de Lyon; tribunaux de 1^{re} inst. et de commerce, collège communal; poste; dans une position agréable, sur la petite riv. de Morgon, à 1 l. de son confluent avec la Saône; elle est fort bien bâtie, mais ne consiste guère qu'en une seule rue longue de plus de 1/2 l., sans comprendre les faubourgs. Les femmes y sont belles, vives et spirituelles; la nature déploie dans les environs toutes ses richesses: vues pittoresques, champs fertiles, riches coteaux de vignes; aussi il est peu de séjours aussi délicieux que Villefranche; fabr. considérables de toiles estimées, filat. de coton; commerce de vins fins et délicats des environs; foire le lundi de la Pentecôte; marché considérable, tous les samedis, pour les toiles et cotons filés. 6,460 h. L'arr. est divisé en 9 cant.: Ase, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Monsols, S.-Nizier, Tarare et Villefranche; 128 communes.

VILLEFRANQUE, vg. de Fr., dép. des B.-Pyrénées; arr., 1 l. S. et poste de Bayonne, cant. d'Ustaritz. 300 h.

VILLEGAILLÈNE, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 2 l. N. et poste de Carcassonne, cant. de Conques. 1,055 h.

VILLEGENON, vg. de Fr., dép. du Cher; arr., 5 l. N.-O. de Sancerre, cant. de Vailly, poste d'Aubigny. 865 h.

VILLEGY, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 2 l. N.-E. et poste de Carcassonne, cant. de Conques. 480 h.

VILLEGOUIN, vg. de Fr., dép. de l'Indre; arr., 8 l. N.-O. de Châteauroux, cant. d'Euillé, poste de Levroux. 605 h.

VILLEGRUIS, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Marne; arr., 3 l. E. et poste de Provins, cant. de Villiers-S.-Georges. 510 h.

VILLEHERVIERS, vg. de Fr., dép. de Loir-et-Cher; arr., cant., 1 l. E. et poste de Romorantin. 580 h. Moulins à farine et à foulon.

VILLEJÉSUS, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 5 l. S. O. de Ruffec, cant. et poste d'Aigre. 1,060 h.

VILLEJUIF, bourg de Fr., dép. de la Seine; arr., 1 l. E. de Sceaux; poste; château, jolies maisons de campagne, riches pépinières; exploitation de carr. de pierres à bâtir, pierres meulières, et plâtre d'excellente qualité; commerce de foin et paille. 1,140 h.

VILLELAURE, vg. de Fr., dép. de Vaucluse; arr., 6 l. 1/2 S. d' Apt, cant. et poste de Cadenet. 790 h.

VILLELONGUE, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., cant., 2 l. O. et poste de Limoux. 545 h.—Autre, H.-Pyrénées; arr., cant., 2 l. S.-E. et poste d'Argelès. 600 h.

VILLEMADE, vg. de Fr., dép. de Tarn-et-Garonne; arr., cant., 2 l. N.-O. et poste de Montauban. 575 h.

VILLEMAGNE, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., cant., 4 l. E. et poste de Castelnaudary. 480 h.—Autre, Hérault, sur la Mure; arr., 8 l. N. de Béziers, cant. de S.-Gervais, poste de Bédarrioux. 615 h.

VILLEMANOCHÉ, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., 3 l. N.-O. de Sens, cant. et poste de Pont-sur-Yonne. 540 h.

VILLEMETS, vg. de Fr., dép. des H.-Pyrénées; arr., 6 l. E. de Tarbes, cant. et poste de Trie. 375 h.

VILLEMÈUX, vg. de Fr., dép. d'Eure-et-Loir; arr., 2 l. S.-E. de Dreux, cant. et poste de Nogent-le-Roi. 1,295 h.

VILLEMOSAN, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire; arr., 6 l. O. d'Angers, cant. du Louroux-Béconnais, poste d'Ingrande. 1,485 h.

VILLEMONTBLE, vg. de Fr., dép. de la Seine; arr., 5 l.

E. de Sceaux, cant. de Vincennes, poste de Bondy; deux châteaux, un parc et plusieurs maisons de plaisance. 800 h.

VILLEMONTAIS, vg. de Fr., dép. de la Loire; arr., cant., 3 l. S.-O. et poste de Roanne. 1,025 h.

VILLEMORT-EN-OTHE, vg. de Fr., dép. de l'Aube; arr., 7 l. O. de Troyes, cant. et poste d'Estissac. 500 h.

VILLEMOTIER, vg. de Fr., dép. de l'Ain; arr., 5 l. N. de Bourg-en-Bresse, cant. de Coligny. 850 h. Poste de S.-Amour (Jura).

VILLEMOSTAUSSOU, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 1 l. N. et poste de Carcassonne, cant. de Conques. 840 h. Fabr. d'étaux.

VILLEMOUTIERS, vg. de Fr., dép. du Loiret; arr., 3 l. O. et poste de Montargis, cant. de Bellegarde. 470 h.

VILLEMOYENNE, vg. de Fr., dép. de l'Aube; arr., cant., 2 l. O. et poste de Bar-sur-Seine. 360 h. Territoire fertile en vins, mais de médiocre qualité; commerce de bois.

VILLEMUR, v. de Fr., dép. de la H.-Garonne, chef-l. de cant.; arr., 9 l. N. de Toulouse, poste de Fronton. 5,670 h.

VILLEMURLIN, vg. de Fr., dép. du Loiret; arr., 5 l. O. et poste de Gien, cant. de Sully. 545 h.

VILLENA, v. d'Espagne; prov., 11 l. N.-O. d'Alicante, située au pied de la montagne de S.-Christoval; palais, hôtel-de-ville, églises et chapelles nombreuses, hôpital, casernes; fabr. d'eau-de-vie, savon et toiles; foire le 21 sept. 9,570 h.

VILLENAUXE, riv. de Fr., dép. de l'Aube; sa source au-dessous du hameau de Dival, commune de Villenauxe; baigne cette v., et se jette dans la Seine, à 1 l. au-dessus de Nogent-sur-Seine; 4 l. de cours.—Autre, v., Aube, chef-l. de cant.; arr., 3 l. N. de Nogent-sur-Seine; poste; fabr. de vannerie, corderies; tanneries, mégisseries; commerce de vins et vinaigres. 2,515 h.—V.-la-Petite, vg., Seine-et-Marne; arr., 5 l. S. de Provins, cant. et poste de Bray-sur-Seine. 510 h.

VILLENAVE-D'ORNON, vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., 2 l. S. et poste de Bordeaux, cant. de Pessac. 1,465 h.—V.-de-Rioms, Gironde; arr., 6 l. S.-E. de Bordeaux, cant. et poste de Cadillac. 335 h.

VILLENEUVE, vg. de Fr., dép. de l'Ain; arr., 5 l. N. et poste de Trévoux, cant. de S.-Trivier-sur-Moignans. 560 h.—Autre, B.-Alpes; arr., cant., 2 l. S.-E. et poste de Forcalquier. 680 h.—Autre, Charente; arr., 6 l. E. de Barbezieux, cant. de Montmoreau, poste de Blanzac. 400 h.—Autre, Charente-Infér.; arr., 4 l. 1/2 N. de S.-Jean-d'Angély, cant. de Loulay, poste de Nuallé.—Autre, Gers; arr., cant., 1 l. E. et poste de Mirande. 105 h.—Autre, Gironde; arr., 2 l. S.-E. de Blaye, cant. et poste de Bourg. 430 h.—Autre, Tarn; arr., cant., 3 l. S. et poste de Lavaur. 470 h.—Autre, v., Aveyron, chef-l. de cant.; arr., 2 l. N. et poste de Villefranche-de-Rouergue. 1,500 h.—V.-aux-Chênes (la), vg., Aube; arr., 6 l. O. de Bar-sur-Aube, cant. et poste de Vendœuvre. 430 h.—V.-d'Agen, v., Lot-et-Garonne, chef-l. d'arr. et de cant., 6 l. N. d'Agen; trib. de 1^{re} instance, société d'agriculture, collège communal; poste. Cette v., tirée au cordeau, est située sur le Lot, qui la divise en deux parties, communiquant par un pont antique, et dont la principale arche a 108 pieds d'ouverture, 55 de hauteur, et 4 pieds 6 pouces d'épaisseur. Deux vieilles tours, la maison du duc Alphonse, le château; fabr. de minots; tanneries, aux environs, papeteries, forges, mine de fer; commerce de blé, vins, eaux-de-vie, prunes sèches; foires les 19 juin et 1^{er} sept.; 6 autres. 10,652 h. L'arr. est divisé en 10 cant.: Cancon, Castillonnet, Fumel, Ste-Livrade, Monclar, Monflanquin, Penne, Tournon, Villeneuve-d'Agen et Villeréal; 97 comm.—V.-d'Angoulême, vg., Hérault; arr., 5 l. S. et poste de Montpellier, cant. de Frontignan. 755 h.—V.-d'Olmes, Ariège; arr., 6 l. E. de Foix, cant. de Lavelanet, poste de Mirepoix. 530 h.—V.-de-Berg, pct. v., Ardèche, chef-l. de cant.; arr., 6 l. S. de Privas; poste. 2,495 h. Education des vers à soie.—V.-de-Durfort, vg., Ariège; arr., 4 l. N.-O. de Pamiers, cant. du Fossat, poste de Saverdun. 560 h.—V.-de-l'Ecussan, Haute-Garonne; arr., 5 l. 1/2 O. de S.-Gaudens, cant. et poste de Montrejeau. 725 h.—V.-de-Marc, Isère; arr., 5 l. E. et poste de Vienne, cant. de S.-Jean-de-Bournay. 1,170 h.—